

# PLANÈTE ROBOTS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

JANVIER - FÉVRIER 2026

NUMÉRO  
95

UMA, une ambition européenne pour l'intelligence robotique **PAGE 66**

Generative Bionics : l'Italie entre dans la course aux humanoïdes **PAGE 68**

Design : ces robots qui nous ressemblent **PAGE 70**

Les nouveaux territoires de l'IA  
**PAGE 76**

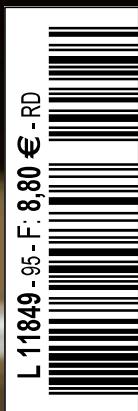
# REACHY MINI

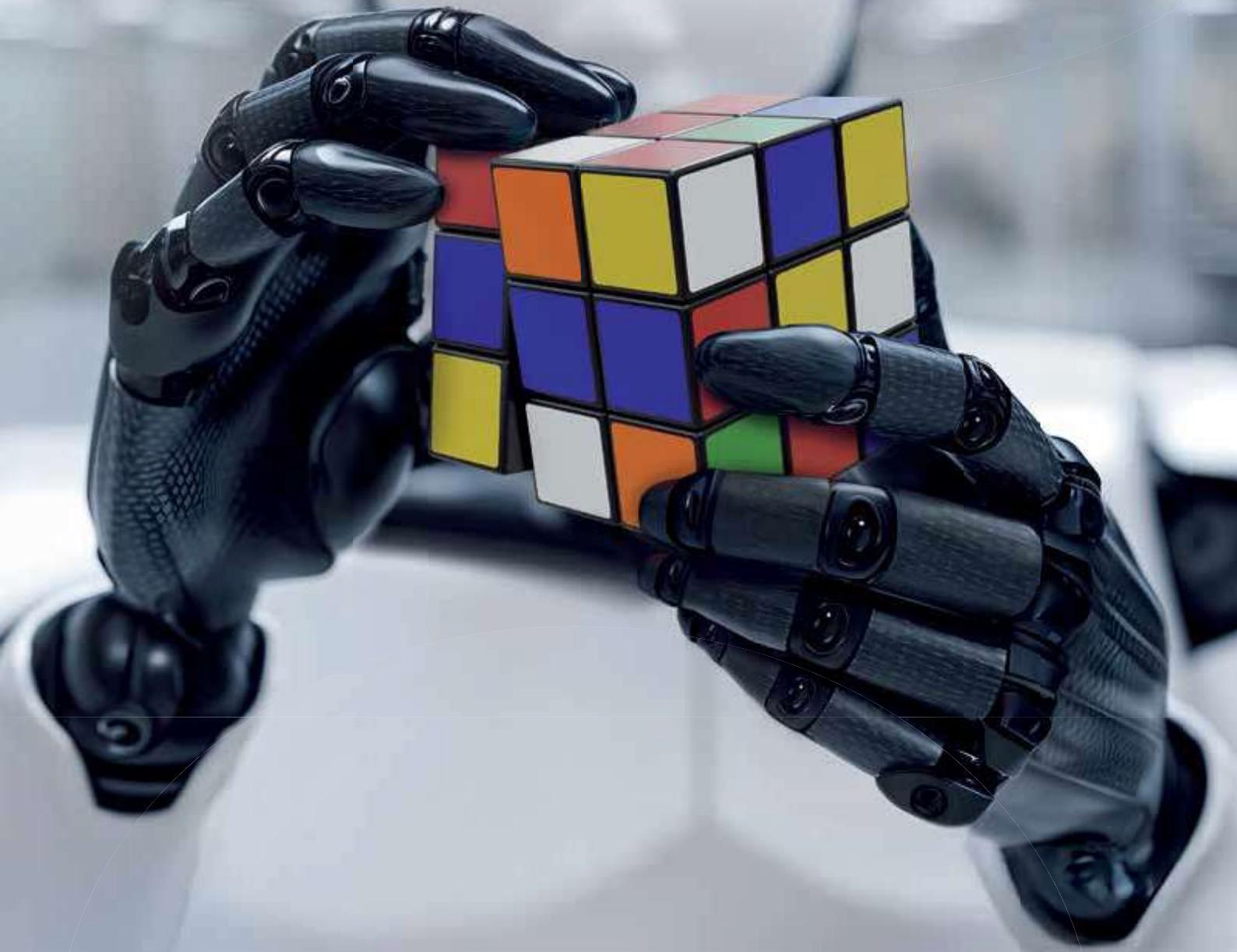
## Le robot qui démocratise l'IA

Les robots,  
partenaires de  
**L'USINE 5.0**

Alice Lassalle  
**Roboticienne  
engagée**

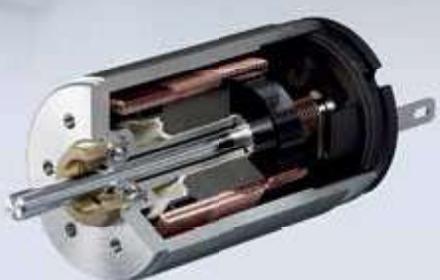
**NEO (1X)**  
L'humanoïde  
domestique  
à 20 000 \$





Applications FAULHABER

## Dextérité et Doigté



Les systèmes d'asservissements miniatures de FAULHABER permettent à la robotique humanoïde de dupliquer de façon intelligente la motricité humaine en vitesse et précision.

Pour en savoir plus : [www.faulhaber.com/humanoid-robotics/fr](http://www.faulhaber.com/humanoid-robotics/fr)

WE CREATE MOTION



# ÉDITO

## 2026, sous le signe de la convergence de l'IA physique et des robots humanoïdes

À l'heure de souhaiter à nos lecteurs, abonnés et partenaires nos meilleurs vœux pour 2026, et en se retournant sur les 12 derniers mois, 2025 restera comme une année charnière pour la robotique humanoïde : les États-Unis ont accéléré (robots NEO et Figure 03 en tête), sous la pression de la Chine, toujours plus impressionnante. Quant à l'Europe, elle a enfin compris qu'elle devait agir pour exister.

**Vers une nouvelle ambition européenne.** Sur le vieux continent, en attendant que Bruxelles se positionne, l'heure est aux grandes manœuvres.

Après les spectaculaires rapprochements Renault-Wandercraft et Hugging Face-Pollen Robotics du printemps, deux cas illustrent, au moment de boucler ce numéro, cette ambition : Generative Bionics, *spin off* de l'Institut Italien de Technologie, qui lève 70 millions € pour bâtir une nouvelle génération de robots humanoïdes intégrant design et IA avancée ; et UMA, l'ambitieuse startup parisienne avec sa dream team de roboticiens, qui entend bien contribuer à l'émergence d'une voie européenne d'humanoïdes crédibles face aux géants américains et asiatiques.

**Passage à l'échelle.** Cette dynamique ne fera que s'amplifier en 2026. Dans les prochains mois, la robotique devrait connaître encore des progrès spectaculaires dans l'IA physique. Après des années de promesses et de démonstrateurs, nous devrions entrer dans une phase davantage industrielle de robots intelligents. Selon les experts, les volumes de production vont augmenter, timidement encore aux États-Unis, davantage en Chine, mais suffisamment pour marquer une bascule<sup>1</sup>.

**Bulle spéculative.** Mais cet emballement général interpelle. Car la robotique n'échappe pas aux logiques spéculatives. Beaucoup de startups promettent des ruptures spectaculaires sans modèle économique éprouvé. Pour certains, l'afflux massif de capitaux dopé par l'IA, rappelle à bien des égards la bulle internet du début des années 2000. En Novembre, Pékin mettait d'ailleurs en garde contre le risque d'une bulle des robots humanoïdes<sup>2</sup>. Or, la robotique humanoïde ne se construira pas uniquement sur des démonstrations impressionnantes, mais sur des revenus, des usages réels, des déploiements mesurables. En deux mots, elle dépendra moins du buzz que de sa capacité à s'inscrire durablement dans l'économie réelle.

**Reachy Mini.** De ce point de vue, comment ne pas commencer l'année 2026 sans revenir sur la fièvre qui s'est emparée des réseaux sociaux à la veille de noël autour du phénomène Reachy Mini, le petit robot expressif et open source initialement conçu par Pollen Robotics et *powered by Hugging Face*? Le 16 juillet, la licorne franco-américaine annonçait sa disponibilité en précommande. En moins d'une semaine, 3 000 commandes étaient enregistrées. Restait transformer un prototype en un produit industriel, ce qu'ont réussi Clément Delangue (CEO de Hugging Face) et Matthieu Lapeyre (CEO de Pollen) en moins de 8 mois, en livrant leurs robots avec une dizaine de jours d'avance sur leur objectif. Un tour de force qui justifiait le choix de notre première Une de l'année.

Très bonne et heureuse année 2026 à toutes et à tous !

► Eric Bonnet

1. Dans ce sens: Pascal Brier, CIO de Capgemini, Top 5 Tech Trends to Watch in 2025, 27 novembre 2025

2. V. *Le Figaro* avec AFP, 28 novembre 2025

## GRAND ENTRETIEN

Page 56



**MATTHIEU LAPEYRE,  
CEO DE POLLEN ROBOTICS**

Proposé à partir de 299 \$ (255 €), le robot expressif et open source Reachy Mini *powered by Hugging Face* constitue une porte d'entrée idéale vers la l'IA physique, comme nous l'explique le cofondateur de Pollen Robotics.

## PORTRAIT

Page 33



**ALICE LASSALLE,  
ROBOTICIENNE ENGAGÉE**

Cofondatrice de la startup deeptech bordelaise Nimbl'Bot, Alice Lassalle entend relever le défi de la robotisation d'environnements non conçus pour être robotisés, inaccessibles ou dangereux pour l'homme.

## PLANÈTE ROBOTS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

# Sommaire

JANVIER / FÉVRIER 2026 - NUMÉRO 95

## LE MAGAZINE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DE LA ROBOTIQUE

- 6** Des robots et des hommes : pour un nouveau contrat social
- 10** Droits et devoirs. Paquet Omnibus : l'UE propose une simplification des règles dans le domaine du numérique
- 14** L'émergence des travailleurs numériques autonomes : vers des humains qui obéiront aux ordres des robots ?
- 18** WAAM & WLAM : la robotique comme pilier de la fabrication additive métallique XXL
- 20** WeldMate, quand le soudage robotisé s'aligne enfin sur la réalité des ateliers
- 24** Global Industrie 2026 : un rendez-vous pour positiver l'industrie

## ROBOTIQUE HUMANOÏDE

Page 66



**UMA, UNE AMBITION EUROPÉENNE**

Passé par Tesla et cofondateur du projet LeRobot chez Hugging Face, Rémi Cadene a annoncé le 1<sup>er</sup> décembre la création d'UMA (*Universal Mechanical Assistant*), une startup parisienne à l'objectif ambitieux : faire émerger une voie européenne de la robotique humanoïde crédible face aux géants américains et asiatiques.

# GLOBAL INDUSTRIE

## STAND 6J124

Gagnant du concours  
Startups 2026



# VENEZ, TESTEZ, il s'occupe du reste.

Distinctions & récompenses



2025



SEPEM Angers 2025

Prix de la Transformation Numérique

flr.io

Distributeur officiel



AFSR  
L'univers du soudeur

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

**Page 76**

**LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'IA**

Ce que l'on appelait autrefois « IA » au singulier devient un écosystème d'intelligences plurielles, composites, enracinées dans des substrats aussi variés que les idées qui les font naître. Donnant naissance à une véritable écologie cognitive.

**DOSSIER  
ENTREPRISE HYBRIDE**

- 28** Industrie 5.0 : la robotique en mouvement
- 33** Alice Lassalle, roboticienne engagée
- 36** Comprendre et anticiper les impacts de la robotique humanoïde
- 48** Entretien avec Jacques Arrighi, Directeur Général de Fenwick-Linde France
- 52** Nouveaux moteurs DC des familles FAULHABER GXR et SXR

**ROBOTIQUE INDUSTRIELLE**

**Page 28**

**INDUSTRIE 5.0 : LA ROBOTIQUE EN MOUVEMENT**

L'industrie 5.0, qui replace l'humain au cœur de la production tout en s'appuyant sur les robots collaboratifs, la robotique mobile et l'IA, s'annonce comme la prochaine révolution industrielle.

**DOSSIER  
ROBOTIQUE HUMANOÏDE**

- 56** Entretien avec Matthieu Lapeyre, cofondateur et CEO de Pollen Robotics
- 62** NEO, la riposte de 1X à Figure AI
- 66** UMA, une nouvelle ambition européenne pour l'intelligence robotique
- 68** Generative Bionics place l'Italie dans la course aux humanoïdes industriels
- 70** Design : ces robots qui nous ressemblent.

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

- 76** Les quatre nouveaux territoires de l'IA
- 86** Chère IA, que vais-je dire à mes élèves ? Ou comment gérer un projet avec l'IA

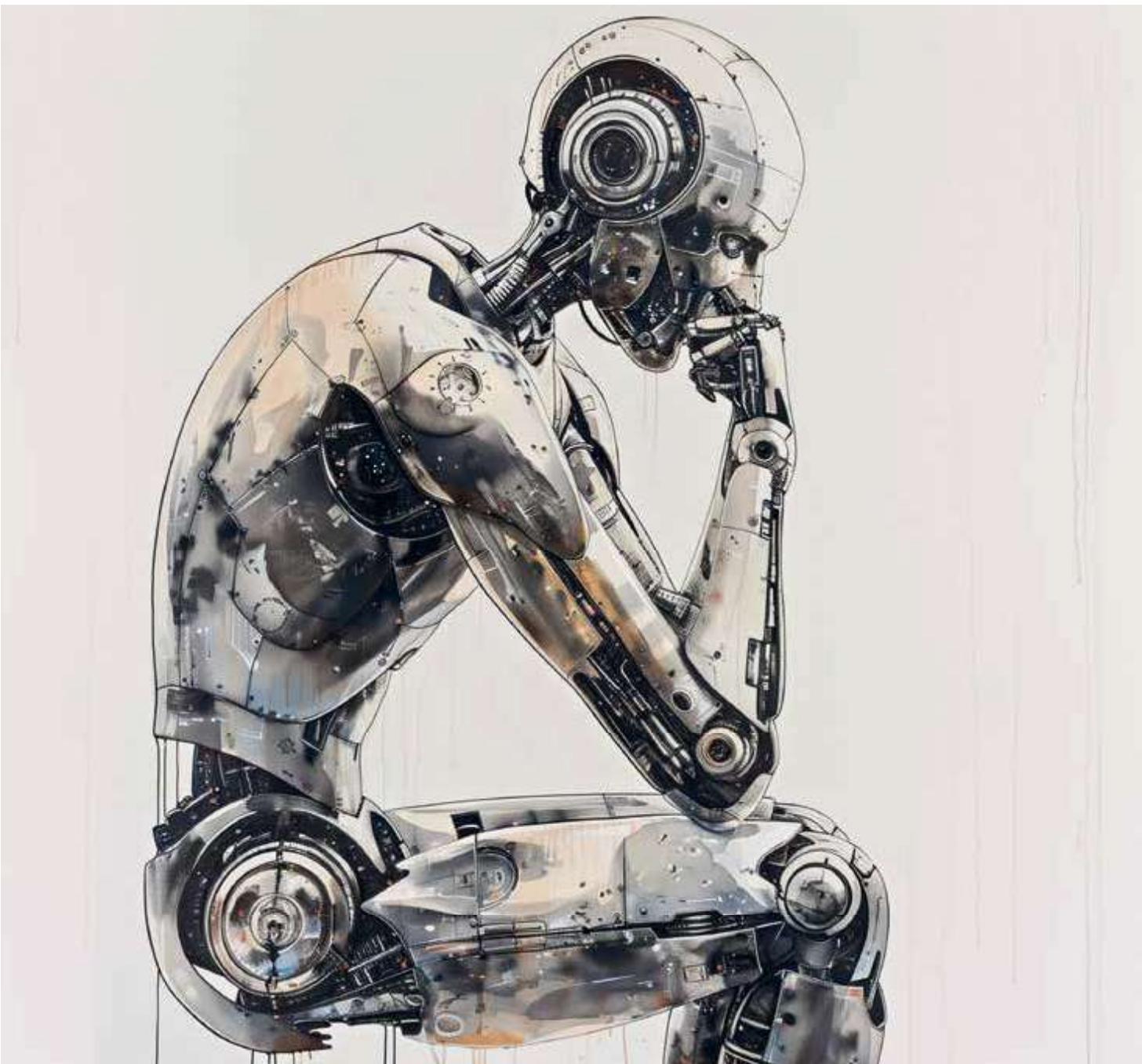
- 92** UniLaSalle Amiens, des étudiants ingénieurs plongés dans un tournoi de catapultes
- 94** Plaud Note Pro, un outil inédit pour la prise de notes

**ROBOTIQUE HUMANOÏDE**

**Page 68**

**L'ITALIEN GENERATIVE BIONICS CHANGE D'ÉCHELLE**

L'Italie entre dans la robotique humanoïde avec Generative Bionics, une startup issue de l'Institut Italien de Technologie (IIT), avec une des plus importantes levée de fonds européenne (70 millions d'euros).



## Dynamisez vos robots avec précision

Découvrez nos systèmes d'entraînement ultra perfectionnés pour la robotique, qui feront passer vos projets à la vitesse supérieure. Avec une large gamme de codeurs, de joints robotisés et de moteurs, nous vous offrons toute la précision et la performance dont vous avez besoin pour concrétiser vos idées. Donnez à votre projet un avantage décisif grâce à nos solutions d'entraînement fiables.

[robotique.maxongroup.fr](http://robotique.maxongroup.fr)



Precision Drive Systems

**maxon**

# Libres propos

## Des robots et des hommes : pour un nouveau contrat social

Nous vivons une époque charnière, marquée par l'émergence et l'adoption fulgurante de technologies dites « d'intérêt général » (*General Purpose Technologies*). L'intelligence artificielle occupe une place majeure dans cette reconfiguration et la « physical AI », l'autre nom de la robotique, est la prochaine frontière à « conquérir ».



Catherine Simon

Ces technologies redéfinissent nos façons de travailler, de consommer, de nous informer, et même de tisser des liens, qu'ils soient familiaux, amicaux ou citoyens. Elles bouleversent les patrimoines culturels, économiques et politiques, tout en exerçant une pression sur notre environnement naturel jusqu'au point de rupture.

La rivalité technologique entre la Chine et les États-Unis est centrée sur la performance et la compétitivité, dans un objectif de conquête et domination. Il revient à l'Europe de définir les termes d'un contrat social renouvelé, clarifiant ainsi sa place dans un monde en mutation, bien au-delà d'une course technologique effrénée ou d'une vision utilitariste et marchande de l'innovation.

L'enjeu n'est pas de réguler les innovations a posteriori, mais de redéfinir collectivement ce que signifie « vivre ensemble » à l'âge des machines intelligentes, en évitant le solutionnisme technologique ou le rejet pur et simple de l'innovation. Au cœur des choix technologiques résident les fondements de notre nouveau contrat social.

L'enjeu n'est pas de réguler les innovations a posteriori, mais de redéfinir collectivement ce que signifie « vivre ensemble » à l'âge des machines intelligentes.

### Repenser le contrat social : entre héritage et innovations

Le contrat social, concept hérité de Rousseau, désigne cet accord tacite ou explicite par lequel les individus acceptent de vivre ensemble, de partager des droits et des devoirs, et de se soumettre à des lois communes pour garantir l'ordre, la justice et le bien-être collectif.

À l'ère des technologies transformatrices, ce pacte doit être repensé.

L'objectif est que les innovations servent l'épanouissement humain et la préservation du vivant. Cela implique d'intégrer de nouveaux critères de désirabilité sociale et écologique pour guider le développement technologique.

Ces critères doivent s'appuyer sur des indicateurs autres que le PIB ou la productivité, comme le bien-être, la résilience des écosystèmes ou la qualité des liens sociaux.

Des outils comme le *Better Life Index* de l'OCDE, qui évalue le bien-être à travers onze dimensions essentielles, offrent une base concrète.

## Résilience, cohésion et sobriété heureuse : trois piliers pour construire un nouveau contrat social

### Résilience : anticiper les crises, préserver les équilibres.

La résilience n'est pas une posture défensive, mais une démarche proactive, qui nous permet de nous adapter sans sacrifier notre avenir. Le terme Résilience revêt une dimension protectrice positive d'anticipation. Des expérimentations de formes de vie et de travail moins dépendantes des technologies énergivores, tout en développant des compétences locales de réparation et d'innovation frugale se sont multipliées au niveau des territoires et sont autant de laboratoires pour tester

(Suite page 8)

### Votre prochain RDV



**SEPEM  
DOUAI**  
**27.28.29 JAN 2026**  
**PARC EXPO GAYANT**



**600**  
Exposants

**40%**  
Offres locales

**+25**  
Conférences

badge visiteur  
gratuit



#### Nos prochaines destinations

Douai • Brest • Toulouse • Grenoble • Rouen • Martigues • Colmar • Angers

RENSEIGNEMENTS : contact.sepem@gl-events.com | 05 53 36 78 78 | [www.sepem-industries.com](http://www.sepem-industries.com)



de nouveaux modèles de société, tout en renforçant la capacité des communautés à s'adapter aux changements. Intégrer la finitude du monde dans notre réflexion technologique n'est plus une option, mais une nécessité.

#### **Cohésion : démocratiser les savoirs, éviter les fractures.**

Les technologies ne doivent ni asservir l'homme, ni être asservies par lui. Il est essentiel de démocratiser l'accès aux savoirs technologiques, afin que chacun puisse connaître, comprendre, critiquer et s'approprier les outils qui façonnent son quotidien individuel dans le respect de valeurs et règles collectives.

#### **Sobriété heureuse : privilégier l'essentiel, développer les communs.**

Introduire la sobriété heureuse ne signifie pas renoncement, mais choix éclairé. Privilégier des technologies qui répondent à des besoins essentiels dans le respect des équilibres écosystémiques implique de repenser nos modes de production et de consommation : favoriser des appareils modulaires et réparables, ou des services partagés plutôt que des biens individuels ; développer les « communs » essentiels comme la santé, l'éducation, l'environnement et les liens sociaux.

**Le nouveau contrat social  
ne sera pas imposé  
par les technologies,  
mais construit par nous  
avec elles.**

L'enjeu est de faire en sorte que les innovations technologiques servent de levier pour un progrès inclusif et durable, sans sacrifier l'épanouissement humain ni la préservation de notre planète. Cela suppose d'évaluer chaque innovation selon son impact sur ces trois piliers. Par exemple, une intelligence artificielle destinée au recrutement ne serait désirable que si elle est conçue pour réduire les inégalités d'accès à l'emploi, plutôt que de les reproduire. Un robot agricole devrait être sobre en énergie, créer des emplois locaux et préserver la qualité des sols. Une plateforme numérique devrait

renforcer les liens sociaux et non les exploiter à des fins commerciales.

Le nouveau contrat social ne sera pas imposé par les technologies, mais construit par nous avec elles. Il est encore temps d'agir pour construire une société où les technologies servent le bien commun plutôt qu'elles ne le menacent et de poser les fondations d'une vision collective où progrès technologique rime avec équité, durabilité et cohésion sociale.

Contrairement au modèle chinois, où la technologie est souvent sous contrôle étatique, privilégions le niveau local et la participation citoyenne.

Contrairement au modèle américain, où les technologies sont régies par des géants monopolistiques, insistons sur l'inclusion et la participation de tous.

Contrairement au modèle de consommation de masse, privilégions la durabilité et le partage.

**Privilégier des technologies qui  
répondent à des besoins essentiels  
dans le respect des équilibres  
écosystémiques implique de  
repenser nos modes de production  
et de consommation.**

À nous d'expérimenter, évaluer et ajuster en continu nos choix technologiques, en nous appuyant sur des critères d'indispensabilité et de désirabilité sociale et écologique. C'est ainsi que l'Europe écrira une nouvelle page de son histoire, où robots et hommes coexisteront dans le respect de la planète et des générations futures.

**► Catherine Simon**  
**Conseillère numérique industriel**  
**France 2030**  
**Secrétariat Général pour l'investissement**

# OFFRE D'ABONNEMENT 2026

**PLANÈTE  
ROBOTS**  
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

6 numéros

**32 €**

PENDANT 1 AN

Également  
disponible  
en version  
numérique sur

**cafeyn**

**viaPRESSE**

## Abonnement papier



12 numéros

**60 €**

PENDANT 2 ANS

## BON DE COMMANDE

À découper ou à photocopier et à retourner à Lexing Editions - Planète Robots - 58, boulevard Gouvin-Saint-Cyr 75017 Paris  
Tél. : 01 82 73 05 05 / 06 74 40 72 01 - pr-abonnement@planeterobots.com

Vous bénéficiez d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la réception du 1<sup>er</sup> numéro en utilisant le formulaire à l'adresse <https://www.planeterobots.com/retraction/> du site internet ou en nous écrivant à l'adresse ci-dessus en précisant votre volonté de vous rétracter. L'abonnement est tacitement renouvelé pour une durée d'un an à défaut de dénonciation avant son terme. L'abonnement peut être résilié par tout moyen ainsi que par le formulaire présent sur le site <https://www.planeterobots.com/resiliation/>. L'abonné bénéficie des garanties légales de conformité et contre les vices cachés dans les conditions du code de la consommation et du code civil. Le CMAP est désigné médiateur à la consommation en cas de contestation : <https://www.cmap.fr/consommateurs/> ou CMAP Service médiation de la consommation - 39 avenue Franklin D Roosevelt - 75008 Paris. Retrouvez nos conditions générales d'abonnement sur le site internet : <https://www.planeterobots.com/cgv/>.

- Je m'abonne à PLANÈTE ROBOTS pour 1 an soit 6 numéros pour 32 € et j'accepte les conditions d'abonnement
- Je m'abonne à PLANÈTE ROBOTS pour 2 ans soit 12 numéros pour 60 € et j'accepte les conditions d'abonnement
- Je paye par chèque à l'ordre de Lexing Editions
- Je paye par virement bancaire\*

Société : \_\_\_\_\_

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Signature et date obligatoires

J'accepte de recevoir à mon adresse e-mail mentionnée ci-dessus des informations et offres commerciales du partenaire de Lexing Editions, la société Lexing Technologies

Je suis informé que je peux recevoir des e-mail pour des produits et événements édités et organisés par Lexing Editions, analogues à mon abonnement. Je peux m'y opposer à tout moment en m'adressant à contact-le@lexing-editions.com.

\* IBAN : FR76 3006 6101 7100 0205 5870 170

Lexing éditions met en œuvre des traitements de données vous concernant. Elles sont traitées à des fins de gestion, suivi de votre abonnement, contractualisation, paiement et de facturation, réalisation des analyses et statistiques sur les abonnements, de prospection et d'animation des abonnés pour les événements et publications Lexing Editions et Lexing Editions et par son partenaire Lexing Technologies avec votre consentement.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité de vos données, de limitation des traitements et du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous souhaitez que ces droits soient exercés après votre décès. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement. Ces droits s'exercent à l'adresse postale : Lexing Editions, 58, boulevard Gouvin Saint-Cyr, Paris 75017 ou par courriel à contact-le@lexing-editions.com en précisant vos coordonnées et en justifiant de votre identité par tout moyen. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil. Pour en savoir plus lisez notre politique de protection des données notre site [www.planeterobots.com](http://www.planeterobots.com).

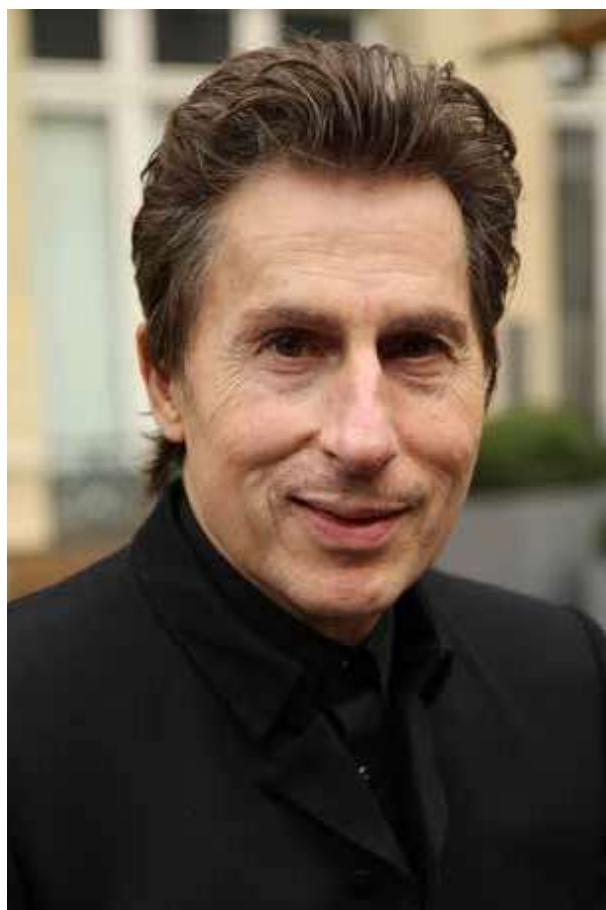
La société Lexing Editions, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, siège social, 58 Gouvin-Saint-Cyr 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 850 777 558, numéro Siret 850 777 558 000 14, numéro TVA intracommunautaire FR 10 850 777 558.

# Droits et devoirs



## Paquet Omnibus : l'UE propose une simplification des règles dans le domaine du numérique

La Commission européenne a présenté le 19 novembre dernier un nouveau train de mesures visant à permettre aux entreprises européennes de consacrer moins de temps à la mise en conformité et davantage à l'innovation et à l'expansion<sup>1</sup>. Un recul aux yeux de certains ; un réalignement pragmatique selon la Commission, afin de défendre la souveraineté numérique européenne dans un contexte international défavorable.



Alain Bensoussan

Le paquet Omnibus intervient dans un contexte géopolitique particulièrement tendu autour de la régulation numérique. L'Union européenne devait résoudre les incohérences juridiques apparues entre le RGPD, l'AI Act et d'autres législations numériques, alors que les innovations dans le domaine des IA génératives et robotiques avançaient beaucoup plus vite que le cadre de conformité.

Parallèlement, Bruxelles faisait face à une pression diplomatique croissante des États-Unis, inquiets des effets extraterritoriaux du RGPD et de certaines obligations de l'AI Act sur leurs entreprises technologiques. Les géants du numérique, GAFAM en tête, dénonçaient de leur côté une complexité réglementaire susceptible de freiner l'investissement et de fragmenter le marché. Dans un contexte de compétition stratégique mondiale avec la Chine, la Commission européenne cherchait aussi à éviter un isolement technologique de l'UE.

À l'arrivée, le paquet Omnibus est un compromis visant à harmoniser les règles, sécuriser les flux transatlantiques de données et maintenir l'ambition européenne d'une régulation éthique et souveraine de l'IA.

En effet, comme l'explique la Commission, « *cette initiative offre aux entreprises européennes la possibilité de se développer et de rester à la pointe de la technologie tout en maintenant les normes européennes les plus élevées en matière de droits fondamentaux, de protection des données, de sécurité et d'équité* ».

Selon Bruxelles, ces mesures pourraient permettre aux entreprises d'économiser jusqu'à 5 milliards d'euros de coûts administratifs d'ici à 2029. En outre, les portefeuilles européens d'identité numérique pour les entreprises pourraient permettre à ces dernières de réaliser 150 milliards d'euros d'économies supplémentaires chaque année.

## **Simplification dans le domaine du numérique**

Le train de mesures Omnibus vise également à simplifier les règles existantes relatives à l'intelligence artificielle, à la cybersécurité et aux données.

L'un des changements majeurs du paquet Omnibus est le report de 16 mois (à compter de la date initialement prévue du 1<sup>er</sup> août 2026<sup>2</sup>) de l'obligation, pour les entreprises, d'appliquer les règles relatives aux systèmes d'IA à haut risque<sup>3</sup>. Une décision qui offre un temps d'adaptation supplémentaire aux acteurs industriels et technologiques, qui jugeaient le calendrier initial irréaliste au regard de la complexité des exigences techniques. Mais ce délai est aussi critiqué par certaines ONG, qui y voient un affaiblissement des garanties de sécurité et de protection prévues par l'AI Act.

**L'un des changements majeurs du paquet Omnibus est le report de 16 mois de l'obligation, pour les entreprises, d'appliquer les règles relatives aux systèmes d'IA à haut risque.**

Anticipant cet argument, la Commission, après avoir rappelé que « *la mise en œuvre efficace du règlement sur l'IA comportera des avantages pour la société, la sécurité et les droits fondamentaux* », évoque la nécessité « *d'orientations claires et d'une assistance* » devant accompagner le calendrier d'application. En d'autres termes, les règles relatives aux systèmes d'IA à haut risque ne deviendront applicables que lorsque les outils de soutien et les normes nécessaires auront été mis en place. À l'arrivée, cela laisse aux entreprises jusqu'à début 2028 pour se mettre en conformité sur ce point.



Le Paquet Omnibus propose également des modifications ciblées du règlement sur l'IA, notamment une simplification des règles, des possibilités d'essais en conditions réelles et une surveillance centralisée des systèmes d'IA.

## **Simplification de la communication d'informations en matière de cybersécurité**

Le Paquet Omnibus vise également à rationaliser les procédures de signalement, clarifier certaines dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et adapter les règles relatives aux cookies :

- à l'heure actuelle, les entreprises sont tenues de signaler les incidents de cybersécurité en vertu de plusieurs actes législatifs<sup>4</sup>. Le train de mesures introduit un guichet unique par l'intermédiaire duquel les entreprises peuvent satisfaire à toutes les obligations de signalement des incidents ;

- en outre, afin de stimuler l'innovation et de soutenir le respect de la réglementation, des modifications ciblées seront introduites dans le RGPD afin d'harmoniser, de clarifier et de simplifier certaines règles, sans pour autant abaisser le niveau des normes en matière de protection des données ;

- la modernisation des règles relatives aux cookies améliorera l'expérience des utilisateurs en ligne : les modifications réduiront le nombre d'apparitions des bandeaux relatifs aux cookies et permettront aux utilisateurs d'indiquer leur consentement en un clic et de sauvegarder leurs préférences en la matière par un paramétrage centralisé.